



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE

ADDENDUM N° 04 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Référence : MCA-CI/GOODS/CB/410

Acquisition de logiciels, de matériels informatiques et audiovisuels au profit des Ecoles Normales Supérieures (ENS) à Bouaké et à San Pedro :

- **Lot 1 : Logiciels**
- **Lot 2 : Matériels informatiques et audiovisuels**

MCA-CI/GOODS/CB/410

06 janvier 2025

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

Le présent Addendum N° 04 au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) Réf. MCA-CI/GOODS/CB/410 est émis pour modifier les éléments ci-dessous.

Avis spécifique de Passation de marchés

Supprimer : Date de soumission : **07 janvier 2025**– 15h00 Heure d'Abidjan

Remplacer par : Date de soumission : **10 janvier 2025**– 15h00 Heure d'Abidjan

➤ Point 8

Supprimer : Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le **07 janvier 2025** à 15h00 – heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des soumissionnaires via Microsoft Teams, le **07 janvier 2025 à 15h45mn**, heure d'Abidjan.

Remplacer par : Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le **10 janvier 2025 à 15h00** – heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des soumissionnaires via [Microsoft](#) Teams, le **10 janvier 2025 à 15h45mn**, heure d'Abidjan.

Section II : Données Particulières

➤ Sous-Clause IO 8.1

Supprimer : Les Offrants peuvent demander des éclaircissements par courriel au plus tard le **02 janvier 2025**, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Offrants au plus tard le **03 janvier 2025**.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse suivante :

MCA-Côte d'Ivoire

Att. : L'Agent de passation de marchés

Adresse : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com avec en objet du mail : « MCA-CI/GOODS/CB/410 : Acquisition de logiciels, de matériels informatiques et audiovisuels au profit des Ecoles Normales Supérieures de Bouaké et de San Pedro

Courriel : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com

Site web de l'Acheteur : www.mcacotedivoire.ci

Remplacer par : Les Offrants peuvent demander des éclaircissements par courriel au plus tard le **02 janvier 2025**, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Offrants au plus tard le **06 janvier 2025**.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse suivante :

MCA-Côte d'Ivoire

Att. : L'Agent de passation de marchés

Adresse : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com avec en objet du mail : « MCA-CI/GOODS/CB/410 : Acquisition de logiciels, de matériels informatiques et audiovisuels au profit des Ecoles Normales Supérieures de Bouaké et de San Pedro

Courriel : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com

Site web de l'Acheteur : www.mcacotedivoire.ci

➤ Sous-Clause IO 24.1 (g)

Supprimer : Dans le cas où l'Offrant soumet une Offre protégée par un mot de passe, le mot de passe de l'Offre doit être envoyé au plus tôt le **06 janvier 2025 et au plus tard le 07 janvier 2025 à 14h45mn** heure d'Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteD'IvoirePA@dt-global.com .

Remplacer par : Dans le cas où l'Offrant soumet une Offre protégée par mot de passe, le mot de passe de l'Offre doit être envoyé au plus tôt le **09 janvier 2025 et au plus tard le 10 janvier 2025 à 14h45mn** heure d'Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteD'IvoirePA@dt-global.com .

➤ Sous-Clause IO 24.1 (i)

Supprimer : La copie scannée de la Garantie d'offre doit être soumise avec l'offre avant la date limite de soumission des Offres indiquée à la Sous-clause 25.1 des IO ci-dessous.
La copie papier « originale » de la Garantie d'Offre doit être soumise au plus tard le 09 janvier 2025.

Remplacer par : La copie scannée de la Garantie d'offre doit être soumise avec l'offre avant la date limite de soumission des Offres indiquée à la Sous-clause 25.1 des IO ci-dessous.
La copie papier « originale » de la Garantie d'Offre doit être soumise au plus tard le **14 janvier 2025**.

➤ Sous-Clause IO 25.1

Supprimer : La date limite de soumission de l'Offre est :
07 janvier 2025 à 15h00-heure d'Abidjan

Remplacer par : La date limite de soumission de l'Offre est :
10 janvier 2025 à 15h00-heure d'Abidjan

➤ Sous-Clause IO 28.1

Supprimer : La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne le **07 janvier 2025 à 15h45mn- heure d'Abidjan**. Le lien de la conférence en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Remplacer par : La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne le **10 janvier 2025 à 15h45mn- heure d'Abidjan**. Le lien de la conférence en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'Offres et celles modifiées par les addendum N°1, N°2 et N°3 restent inchangées.